

## 5 Bibliographie

- Arthur, L., & Lemaire, M. ; 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Barré K., Le Viol I., Bas Y., Julliard R. et Kerbiriou C., 2018 — Estimating habitat loss due to wind turbine avoidance by bats: Implications for European siting guidance. *Biological Conservation*. Vol. 226, April, dir. Elsevier, p. 205-214.
- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2000. *Mammifères sauvages des Deux-Sèvres*, atlas 1995-2000. DSNE, Niort : 107 pp.
- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2010. Bilan des inventaires biologiques complémentaires réalisés sur le site Natura 2000 du massif de Chizé-Aulnay (FR5400450) – *Inventaire et cartographie des habitats non-forestiers, Rhopalocères et Chiroptères*. DSNE, Rapport d'étude pour l'ONF. Niort : 85 pp.
- Groupe Chiroptères de la SFPEM, 2016. - Diagnostic chiroptérologique des projets éoliens terrestres Actualisation 2016 des recommandations SFPEM, Version 2.1 (février 2016). Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Paris, 33 p. + annexes.
- Groupe Chiroptères de la SFPEM, 2016. – Prise en compte des chiroptères dans la planification des projets éoliens, Version 2 (janvier 2016). Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Paris, 11 p.
- Kerbiriou C., Julien J.-F., Bas Y., Marmet J., Le Viol I., Lorrillière R., Azam C., Gasc A. et Lois G. 2015. Vigie-Chiro : 9 ans de suivi des tendances des espèces communes. *Symbioses*, nouvelle série, 34 & 35. 4 p.
- Labellisation d'une liste rouge régionale UICN : Mammifères du Poitou-Charentes, note de présentation de la méthodologie et de la démarche appliquée, Poitou-Charentes Nature, 2016. 14 p.
- Leuchtman M., Filippi-Codaccioni O., Tournayre O., Pinaud D. et Jacquet S. 2019 – Grand rhinolophe et trame verte bocagère : Etude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique de la population – Rapport d'activités, phase 3/3. Poitou-Charentes Nature, 162p
- Prévost O. et Gailledrat M. (Coords.), 2011. *Atlas des Mammifères sauvages du Poitou-Charentes*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 304 p.
- Rodrigues, L., L. Bach, M.-J. Dubourg-Savage, B. Karapandža, D. Kováč, T. Kervyn, J. Dekker, A. Kepel, P. Bach, J. Collins, C. Harbusch, K. Park, B. Micevski, J. Mindermann (2015). Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens. Actualisation 2014. EUROBATS Publication Series N° 6 (version française). UNEP/EUROBATS Secrétariat, Bonn, Allemagne, 133 p.
- Temple H.J. & Terry, A. (coord) ; 2007. - The Status and Distribution of European Mammals. Office for Official Publications of the European Communities. Luxembourg, 45 p.
- UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2009. - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France, 12 p.
- UICN ; The IUCN Red List of Threatened Species, 2008, updated 2018.

## **ANNEXE 7 : ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE RÉALISÉE PAR LE GODS SUR L'AVIFAUNE**

## Synthèse des enjeux ornithologiques du projet éolien

### Commune de Cirières (rayon de 20 kilomètres)



Expertise réalisée pour :

VALECO

Septembre 2020

<b>I. CONTEXTE</b>	<b>6</b>
<b>II. RAPPELS CONCERNANT LES ZONAGES LIMITOPHES</b>	<b>9</b>
<b>III. CONTEXTE EOLIEN</b>	<b>10</b>
<b>IV. SYNTHÈSE ORNITHOLOGIQUE</b>	<b>11</b>
A. ANALYSE GLOBALE DES DONNÉES RECUEILLIES	11
B. ESPÈCES REMARQUABLES RECENSEES	12
1 <i>Anatidés</i>	12
a) Cygne, oies, bernaches et tadorne	12
b) Canards de surface	14
c) Canards plongeurs	15
2 <i>Phasianidés</i>	16
3 <i>Plongeurs, grèbes et cormoran</i>	17
4 <i>Ciconiiformes</i>	19
a) Hérons, aigrettes, bihoreau et crabier	19
b) Cigognes, ibis et spatule	22
5 <i>Rapaces diurnes</i>	24
a) Vautour, balbuzard, aigle et circaète	24
b) Milans	25
c) Busards	26
d) Buse, bondrée, épervier, autour et élanion	28
e) Faucons	31
6 <i>Gruiformes</i>	32
7 <i>Limicoles</i>	33
a) Avocette et échasse	33
b) Œdicnème criard	33
c) Gravelots, pluviers et vanneaux	35
d) Bécasseaux et combattant	38
e) Chevaliers	38
f) Barges et courlis	39
g) Bécasse et bécassines	40
8 <i>Laridés</i>	42
a) Mouettes et goélands	42
b) Sternes et guifettes	43
9 <i>Pigeons et tourterelles</i>	44
10 <i>Rapaces nocturnes</i>	46
11 <i>Picidés</i>	47
12 <i>Autres non passereaux</i>	48
13 <i>Passereaux</i>	49
a) Alouettes et cochevis	49
b) Hirondelles	51
c) Pipits et bergeronnettes	52
d) Accenteurs, rougegorge, rossignol et troglodyte	53
e) Gorgebleue, rougequeue, traquet et tariers	54
f) Grives et merles	55
g) Fauvettes	56
h) Pouillots et roitelets	58
i) Gobemouches	59
j) Mésanges	60
k) Sittelle et grimpeur	61
l) Pies-grièches	62
m) Corvidés	63
n) Moineaux	64
o) Fringilles	64
p) Bruants	66
<b>V. CONCLUSION</b>	<b>69</b>
<b>VI. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>70</b>
<b>VII. ANNEXE : LISTE COMPLETE DES ESPÈCES ET LEURS STATUTS</b>	<b>71</b>

Référence à utiliser :

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (2019). *Synthèse des enjeux ornithologiques du projet éolien de Cirières*. Rapport réalisé pour VALECO, 69 p. et annexes.

**Contenu de la présente synthèse :**

Il s’agit d’une compilation des données disponibles sur l’avifaune au sein d’un rayon de 20 kilomètres autour du secteur d’étude, intégrant tout ou partie des 47 communes suivantes :

En Deux-Sèvres : Amailloux, Argentonay, Boismé, Bressuire, Bretignolles, Cerizay, Chanteloup, Chiché, Cirières, Clessé, Combrand, Coulonges-Thouarsais, Courlay, Faye-l'Abbesse, Geay, L'Absie, La Chapelle-Saint-Laurent, La Forêt-sur-Sèvre, La Petite-Boissière, Largeasse, Le Pin, Luché-Thouarsais, Mauléon, Moncutant-sur-Sèvre, Montravers, Neuvy-Bouin, Nueil-les-Aubiers, Pierrefitte, St Maurice Étusson, St-Amand-sur-Sèvre, St-André-sur-Sèvre, St-Aubin-du-Plain, St-Pierre-des-Échaubrognes, Traves et Voulmentin.

En Vendée : Breuil-Barret, Cheffois, La Meilleraie-Tillay, Les Epesses, Menomblet, Montournais, Pouzauges, Réaumur, St-Mesmin, St-Pierre-du-Chemin, Sèvremont et Treize-Vents

Trois communes du Maine-et-Loire sont également concernées, mais les données n’y ont pas été collectées auprès de la LPO Anjou : Les Cerqueux, Maulévrier, Somloire et Yzernay.

Les espèces mises en avant sont les espèces d’intérêts communautaires (Annexe I de la Directive Oiseaux), les espèces patrimoniales (listes Rouges Européenne, Française et Régionale) et autres espèces remarquables (espèces déterminantes du Poitou-Charentes) et/ou sensibles à l’éolien.

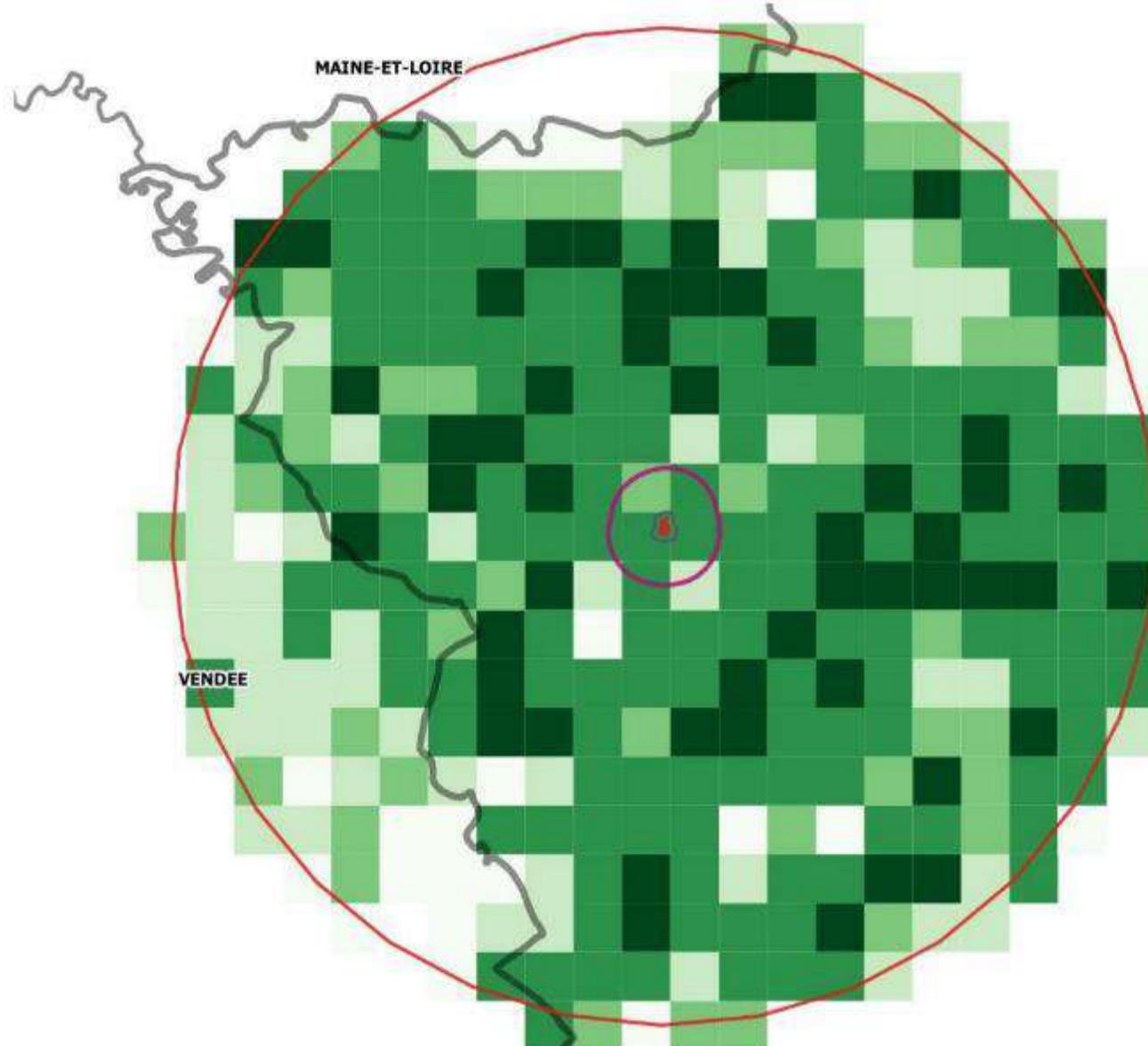
La totalité des données naturalistes réunies dans ce document sont extraites des bases de données du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et de la LPO Vendée, sur la période Juillet 2010 – Juillet 2020. Il s’agit d’une compilation des données produites par les salariés de ces associations, ainsi que celles provenant des sites participatifs Nature79.org et faune-vendée.org. Ces outils, créés par la société Biolo vision, permettent à chaque observateur de saisir ses données naturalistes dans l’ensemble des départements concernés. Une partie des données issues de ces bases ne font pas l’objet de protocoles standardisés, ce qui ne nous permet pas toujours d’obtenir des indications quantifiables. Toutefois, au vu du dynamisme du réseau et des nombreuses études réalisées par les associations ornithologiques, ces données permettent d’avoir une vision pertinente de l’avifaune fréquentant ce territoire.

La plupart des cartographies décrivent les données récentes dans un rayon de 20 km. Dans certains cas particuliers, des cartographies zoomées à l’échelle de la Zone d’Implantation Potentiel (ZIP) pourront être présentées. La carte page suivante indique la localisation de l’ensemble des 156 400 données analysées au cours de la présente synthèse. Une cartographie analysant le contexte ornithologique à partir des zonages règlementaires est présentée en début de synthèse.

La connaissance avifaunistique du secteur est jugée bonne à l’échelle du rayon des 20 kilomètres, mais montre tout de même une grande hétérogénéité. On constate notamment que la partie Vendéenne de la zone d’étude affiche un nombre de données par maille moins important. En Deux-Sèvres, certains secteurs sont très fréquentés par les ornithologues locaux, notamment à proximité des étangs classés en ZNIEFF ou le long de la Sèvre Nantaise. Plusieurs entités de bocage préservées ont également la faveur des ornithologues du secteur et contribuent à la bonne connaissance du territoire. On note tout de même quelques zones moins connues çà et là autour de l’AER.

Rappelons ainsi que cette synthèse des données du Groupe Ornithologique des Deux Sèvres et de la LPO Vendée ne peut en aucun cas remplacer des protocoles spécifiques éprouvés et ciblés (espèces, période...) à réaliser dans le cadre d’une étude d’impact complète. Elle n’a pour objectif que de participer à l’état des lieux avifaunistiques de la zone et à la compréhension de sa fonctionnalité ainsi qu’à orienter les prospections de terrain indispensables pour révéler des enjeux ornithologiques particuliers.

## Localisation des observations depuis 2010 autour du site éolien Effort de prospection



### Légende

- Site éolien (ZIP)
  - Tampon de 200m (AEI)
  - Tampon de 2km (AER)
  - Tampon de 20km (AEE)
- Nombre d'observations
- 1 - 20
  - 20 - 50
  - 50 - 100
  - 100 - 500
  - > 500

0 2 4 km

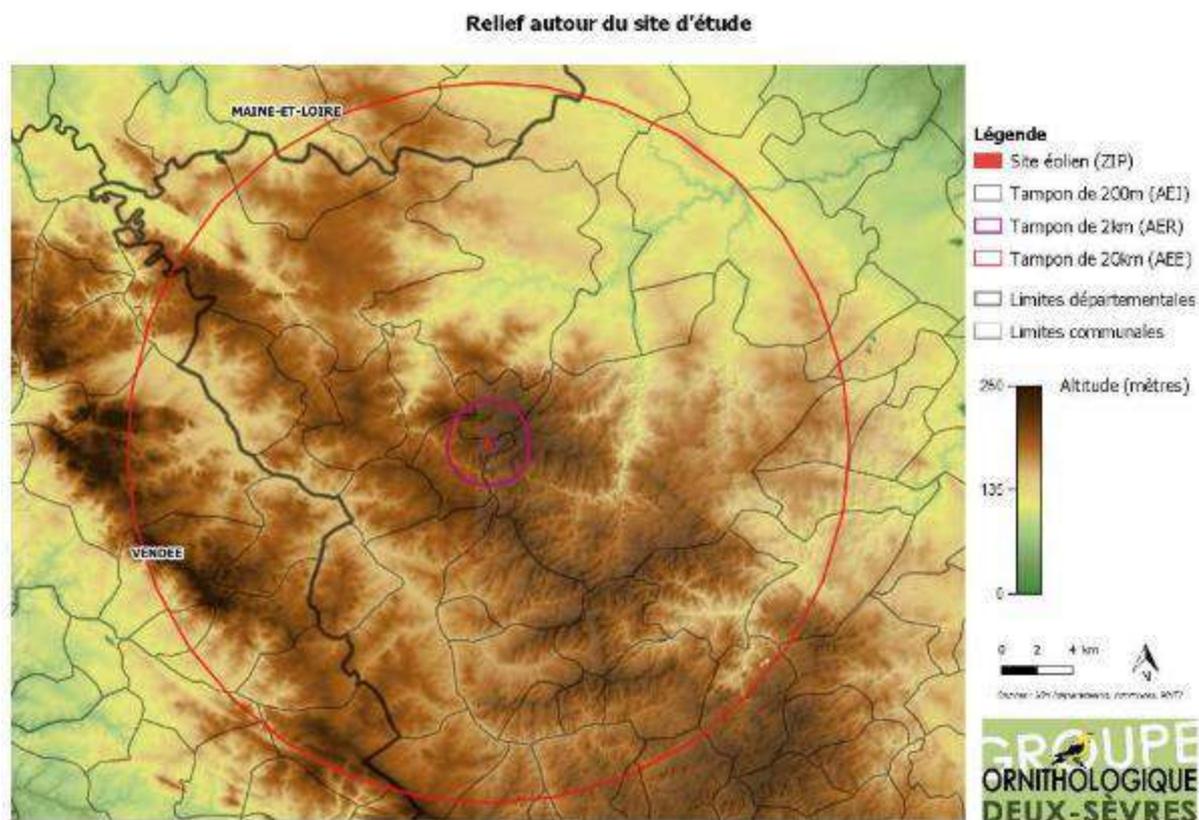


Sources : GDCS (aviifaune), IGN (départements)

**GROUPE**  
**ORNITHOLOGIQUE**  
**DEUX-SÈVRES**

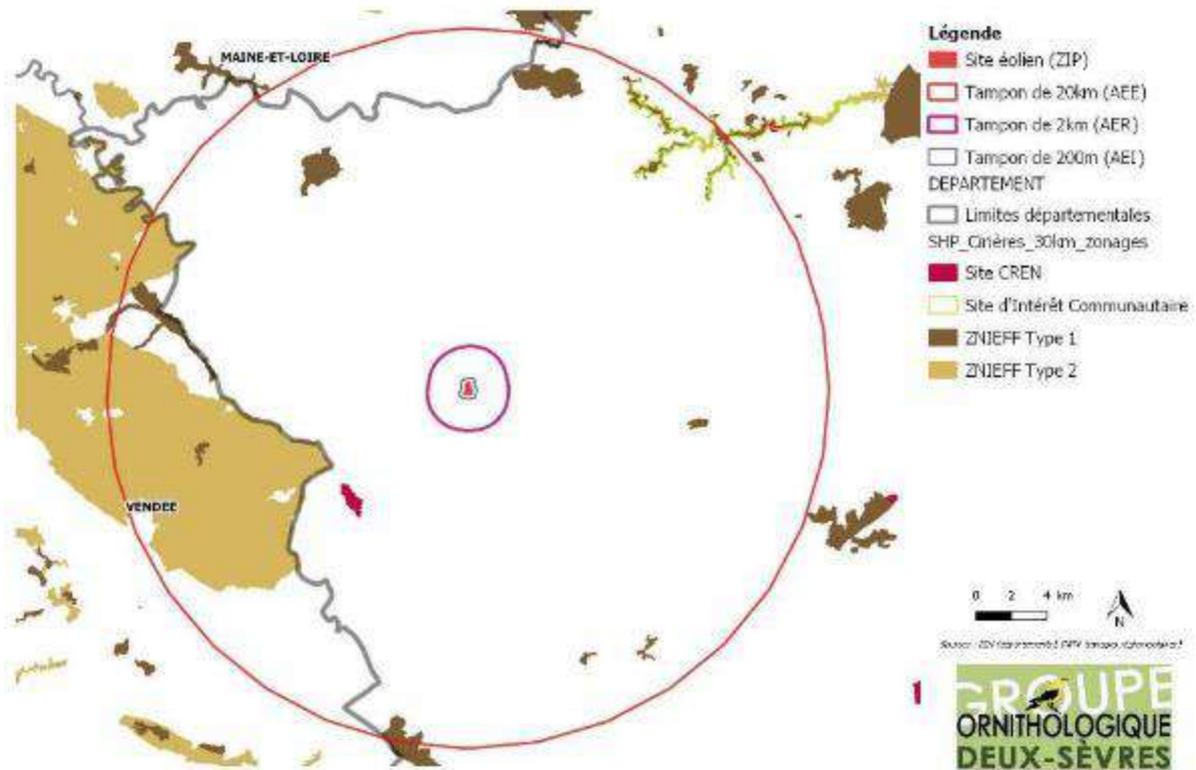
## I. Contexte

La zone d'implantation potentielle (ZIP) des éoliennes, d'une superficie de 31,2 hectares, se trouve au cœur du massif armoricain Deux-Sévriens, sur un point haut situé non loin de la ligne de partage des eaux entre le bassin versant de l'Argenton et de la Sèvre Nantaise.



Elle est en située assez loin de tout zonage réglementaire relatifs à la biodiversité, avec le premier site du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) situé à environ 5 kilomètres au sud-ouest de la ZIP, qui concerne des prairies alluviales patrimoniales. Les autres zonages sont essentiellement des ZNIEFF situées relativement loin. Toutefois, on notera qu'un projet de création de ZNIEFF, mené par Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA), existe sur un petit étang situé en bordure de l'AER, l'étang de la Morpinière, principalement pour des enjeux botaniques et entomologiques.

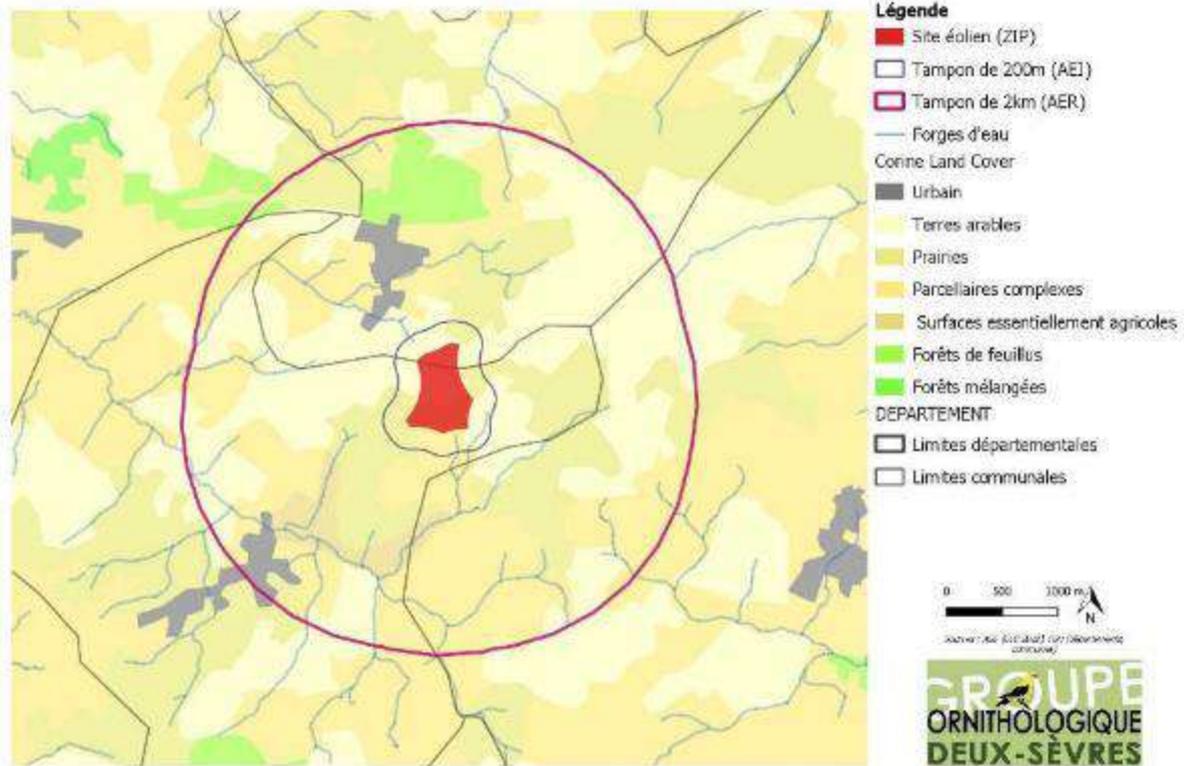
### Localisation des zonages réglementaires autour du site d'étude



La ZIP proprement dite est principalement dédiée à la polyculture élevage, avec de nombreuses parcelles entourées de haies, et la présence de petits bois à l'est et de deux bois un peu plus importants au nord. On note également la présence de zones humides au sud et de prairies à l'est. Plusieurs de ces éléments sont inscrits comme « à protéger » dans le PLUi de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Le contexte de la ZIP est particulier, notamment avec la présence de haies remarquables et des boisements. Rappelons que les prescriptions du schéma régional éolien de Poitou-Charentes (DREAL, 2012), faisait état de « zones très contraintes où le développement éolien semblait inadapté » pour les massifs forestiers qui « relèvent donc de secteurs très contraints où le développement de l'éolien apparaît inadapté. ». Rappelons également que les prescriptions de ce schéma précisent, pour des raisons liées à une mortalité accrue, qu'il convient d'éloigner les éoliennes d'au moins 200 mètres des lisières boisées. Ces prescriptions d'éloignement aux lisières boisées sont également reprises par plusieurs organisations naturalistes (Eurobats, LPO Pays de la Loire) et sont soutenues par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

Nous n'aborderons pas dans ce document les problématiques liées aux chiroptères, mais le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres souhaite alerter le porteur de projet **sur les enjeux probablement fort qui existe pour ce groupe**, au vu des milieux rencontrés et de leur imbrication au sein de la ZIP.

### Contexte paysager à proximité du site d'étude



L'avifaune rencontrée dans à l'échelle de l'AEE est donc en relation directe avec cette diversité de milieux. Les espèces les plus patrimoniales seront souvent liées aux milieux aquatiques ou forestiers. L'avifaune des milieux agricoles, qui subit depuis plus d'un demi-siècle l'un des déclinés les plus importants enregistrés en Europe de l'Ouest, sera également mise en avant dans la présente synthèse. L'avifaune des bocages a souvent été moins bien prise en compte que celles d'autres habitats agricoles particuliers (plaines, zones pastorales, etc.) en raison de l'absence d'espèces emblématiques à très forte valeur patrimoniale. Cependant ce paysage est aujourd'hui reconnu comme extrêmement fonctionnel du point de vue de la conservation d'un cortège d'espèces encore communes mais dont les tendances d'évolution des populations sont parfois très alarmantes. A ce titre, un certain nombre d'espèces sont aujourd'hui prises en compte dans les listes d'espèces patrimoniales, et devraient ressortir comme étant de fort enjeu sur ce secteur.